



2018

Grille de tarifs applicables par les structures soutenues par le Centre national du livre (CNL) pour la rémunération des auteurs et des traducteurs intervenant dans les manifestations littéraires et les programmes d'éducation artistique et culturelle.

TARIF MINIMUM POUR L'AUTEUR

		DROITS D'AUTEUR		SALAIRE	
		BRUT*	NET	BRUT*	NET
DEMI-JOURNEE	2 INTERVENTIONS MAXIMUM	253	229	298	229
JOURNEE	3 INTERVENTIONS MAXIMUM	419	380	494	380
PLATEAU AVEC	PLUS DE 2 AUTEURS INVITES	165	150	194	150
LECTURE PERFORMANCE		441	400	520	400

** Le montant brut est exprimé hors charges patronales*

Si l'auteur est payé en note d'honoraires, le montant de la facture doit correspondre au montant minimum de la rémunération brute en salaires